APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Identifier des projets contribuant au bien commun

Un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les projets d'intérêt général ou contribuant au bien commun et issus des laboratoires de recherche des membres du PUI Normandie. Ces projets pourront faire l'objet d'une campagne de collecte sur la plateforme NV Impact, ouverte aux dons des particuliers comme des acteurs socio-économiques.

01

Deux angles morts

Les projets sans modèle marchand, et ceux devenus non exploitables après une divulgation qui a fermé la voie du brevet.

02

Un vivier régional

Plus de 150 structures de recherche et 9 500 personnels dans le périmètre de Normandie Université.

03

Un levier fiscal*

66 % de réduction d'impôt pour les particuliers, 60 % pour les entreprises jusqu'à 2 M€ de dons.

* émission de reçus fiscaux valides

Quels projets, quel appui de la plateforme

Un projet non brevetable, ou dont la brevetabilité est perdue, reste pleinement éligible.

PROJETS RECHERCHÉS

01 Utilité collective sans débouché marchand

Bien-être, environnement, éducation, résilience des territoires.

02 Résultats rendus non exploitables

Publication ou thèse antérieure fermant l'accès au brevet.

03 Savoir-faire, logiciel, méthode, données

Diffusion en licence ouverte ou non lucrative, sans exploitation marchande.

04 Besoin de financement racontable

Budget modeste, fléché, compréhensible par un donateur non spécialiste.

CE QU'APPORTE LA PLATEFORME NV

Collecte ouverte à tous

Particuliers et entreprises sur une même campagne

Avantage fiscal pour le donateur

Réduction de 66 % ou 60 % selon le type de donateur

Accompagnement de campagne

Récit, visuels, objectif, contreparties non financières

Visibilité régionale

Communauté de donateurs et relais territoriaux

Exemples : diffusion d'un jeu ludo-pédagogique, ajout d'une brique d'un logiciel opensource, diffusion d'une méthodologie d'accompagnement de personnes malades, etc.

Modalités, critères et calendrier

Un dossier validé par la tutelle, une instruction sur pièces, sans jury.

En tout temps
Dépôt au fil de l'eau, par la cellule de valorisation

12 mois
Durée maximale du plan de travail

Sans jury
Instruction sur pièces par NV

CONDITIONS CUMULATIVES

- Validation écrite de la tutelle employeur ou mandataire
- Utilité collective démontrée, bénéficiaire final identifié
- Transfert, prestation et collaboration impossibles, sur pièces
- Aucun retour financier au donateur, ni usage marchand des résultats
- Plan de travail de 12 mois maximum, budget fléché et vérifiable

DU DÉPÔT À LA CAMPAGNE

Étape 1 — Recevabilité
Dossier complet et visa de la tutelle

Étape 2 — Admissibilité
Constat sur pièces par NV, sans jury

Étape 3 — Campagne
Objectif, récit, collecte puis diffusion

Soumission en tout temps via la cellule de valorisation à NV · validation écrite de la tutelle employeur ou mandataire · suivi trimestriel

Contact : nv-info@normandie-univ.fr